

SOSLM65/2

351

(1939)

Electrification des gares des communes rurales

PREDICTION DANS LE PROGRAMME DES GRANDS TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION
DES GARES DES COMMUNES RURALES.

Proposition de résolution COUSSU - Chambre N° 2163 (XVI^e Lég. 1931)
Rapport de LYROT (Commission des T.P.) - Chambre N° 5228 (XVI^e Lég. 1939)

N° 13 - 1959
ja

20 février 1959

ANALYSE DU RAPPORT

fait au nom de la Commission des Travaux Publics et des moyens de communication chargée d'examiner la proposition de résolution de M. GOUSSU et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prévoir dans le programme des grands travaux l'électrification des gares des communes rurales, par M. de LYROT, Député.

Doc. Parl. Chambre n° 5228

Le Rapporteur rappelle que les auteurs de cette proposition de résolution envisageaient de faire financer sur le programme des grands travaux l'électrification des gares des communes rurales. Or, il n'est plus question aujourd'hui de grands travaux. Mais le problème subsiste, et c'est à la S.N.C.F., substituée aux anciens Réseaux, qu'il appartient d'assurer cette électrification.

En conséquence, il soumet à la Chambre la proposition de résolution suivante :

"La Chambre des Députés invite le Gouvernement à intervenir auprès de la Société nationale des chemins de fer français pour qu'elle procède à l'électrification des gares des communes rurales"

N° 5228

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SEIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION DE 1939

Annexe au procès-verbal de la 1^{re} séance du 9 février 1939.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES MOYENS DE COMMUNICATION* CHARGÉE D'EXAMINER LA PROPOSITION DE RÉSOLUTION DE M. GOUSSU ET PLUSIEURS DE SES COLLÈGUES *tendant à inviter le Gouvernement à prévoir dans le programme des grands travaux l'électrification des gares des communes rurales,*

PAR M. DE LYROT,

Député.

Messieurs,

Nos collègues ont déposé leur proposition de résolution à l'époque où l'on parlait encore de grands travaux financés par le Gouvernement et ils invitaient ce dernier à réserver une part des crédits alloués à l'électrification des gares des communes rurales.

Il n'est plus question aujourd'hui de grands travaux d'Etat et la Société nationale des chemins de fer français a été substituée aux

* Cette Commission est composée de MM. Edouard Jonas, *président*; Ferdinand Morin, Emile Périn (Nièvre), Midol, Ravanat, Albert Perrin, Pierre Dignac, Gaston-Gérard, Louis Gardiol, Albert Dubosc, *vice-présidents*; Arnol, Etienne Baron, Michel Brille, Brout, Maurice Delabie, Louis Dubosc, Henri Gérente, Montel, Vassal, *secrétaire*; Bertrand d'Aramon, Benenson, Bousquet, Boux de Casson, Campargue, Claudet, Coulaudon, Demusois, Dubon, Alphonse Dupont, Fourcault de Pavant, Fuchs, Guidet, Ledoux, Lucchini, de Lyrot, de Montalembert, Pébellier, Prét, Emmanuel Roy, Schlafer, Louis Sibué, Thiéfaine, René Thorp, Trémintin.

anciens grands réseaux mais le problème subsiste et n'a pas perdu de son intérêt.

Les gares des communes rurales à électrifier seront peut-être moins nombreuses par suite de la suppression du trafic voyageurs et son remplacement par les services routiers mais celles qui seront maintenues dans des communes jouissant d'un réseau d'électricité, devront être électrifiées.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous prier d'adopter la proposition de résolution dont le texte suit :

(A)
C
PROPOSITION DE RÉSOLUTION

(B)
La Chambre des Députés invite le Gouvernement à intervenir auprès de la Société nationale des chemins de fer français pour qu'elle procède à l'électrification des gares des communes rurales.